CENTREVUE
Autonomie et intégration pour personnes aveugles et malvoyantes

Rue de Corcelles 3
2034 Peseux
032 886.80.40
centrevue@ne.ch
www.centrevue.ch

CENTREVUE est un service rattaché à la Fondation Neuchâteloise pour la coordination de l'Action sociale (FAS). www.fas-ne.ch

Nous proposons nos prestations en conseil social et réadaptation à toute personne aveugle ou malvoyante domiciliée dans le canton de Neuchâtel.

Appelez-nous, nous recevons sur rendez-vous.

Horaire du Secrétariat :

Lundi : 8h30-12h 14h-16h
Mardi : 8h30-12h 14h-16h
Mercredi : fermé
Jeudi : 8h30-12h 14h-16h
Vendredi : 8h30-12h fermé

CENTREVUE info

Mai 2023 - No 17

Madame, Monsieur,

Dernière Revue à comporter notre adresse à Peseux. En effet, dès le 1er juillet nous serons installés dans nos nouveaux locaux qui vont regrouper tous les services de la Fondation neuchâteloise pour la coordination sociale - FAS, dont dépend Centrevue.

C'est une page d'histoire conséquente qui se tourne puisque l'immeuble actuel avait été légué à l'Association neuchâteloise pour le Bien des Aveugles - ANBA à la fin des années 1970 et le tout premier service spécialisé - Service social pour handicapés de la vue, avait ouvert ses portes dans ces locaux en janvier 1980.

Une page qui se tourne s'ouvre toujours sur une nouvelle feuille blanche où tout est à écrire mais quoiqu'il en soit, ce changement de lieu ne modifiera en rien les prestations que nous continuerons à proposer.

Nous vous laissons découvrir dans les pages suivantes les quelques points qui nous occupent actuellement, des précisions sur notre déménagement, notre nouvelle adresse et les moyens d'y parvenir par les transports publics. Au plaisir de vous retrouver bientôt dans ce nouveau lieu.

Olivier Blaser, Directeur de Centrevue

Par souci de lisibilité pour les personnes malvoyantes, le texte n'est pas aligné à droite.

Sommaire

- Fin de la carte de la gratuité des bus - p.2
- Services de transport bénévoles - p.3
- Déménagement - p.3
- Plan nouvelle adresse Centrevue - dernière page

Fin de la carte de gratuité des bus

Alliance SwissPass a pris la décision de supprimer fin 2023 la carte des bus destinée aux personnes aveugles ou malvoyantes (présentant une acuité visuelle égale ou inférieure à 2/10e, ou combinée à une restriction du champ visuel ou à un handicap auditif) qui leur permettait d'emprunter gratuitement les transports publics de nombreuses villes de Suisses ayant adhéré à l'UTP (Union des Transport Publics).

Cette instance considère qu'il s'agit d'un avantage discriminant envers les personnes présentant d'autres formes de handicap et qui n'y ont pas droit.

Alliance SwissPass estime qu'il existe actuellement des solutions numériques qui facilitent l'acquisition d'un titre de transport, via un smartphone, comme par exemple l'application Fairtiq ou l'application de la compagnie de transports concernée, et qu'il n'est plus forcément nécessaire de devoir acheter un titre de transport à un distributeur. Le «Call-Center Handicap» des CFF offre également la possibilité d'acheter des billets ou abonnements, mais uniquement sous forme électronique, en les commandant par téléphone au numéro 0800 181 181.

Cette carte n'est plus Valable en 2024

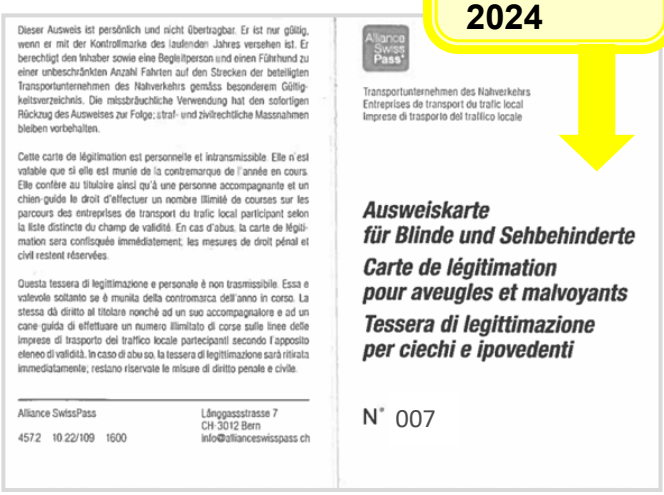

Dieser Ausweis ist persönlich und nicht übertragbar. Er ist nur gültig, wenn er mit der Kontrollmarke des laufenden Jahres versehen ist. Er berechtigt den Inhaber sowie eine Begleitperson und einen Führhund zu einer unbeschränkten Anzahl Fahrten auf den Strecken der beteiligten Transportunternehmen des Nahverkehrs gemäss besonderem Gültigkeitsverzeichnis. Die missbräuchliche Verwendung hat den sofortigen Rückzug des Ausweises zur Folge; straf- und zivilrechtliche Massnahmen bleiben vorbehalten.

Cette carte de légitimation est personnelle et intransmissible. Elle n'est valable que si elle est munie de la contremarque de l'année en cours. Elle confère au titulaire ainsi qu'à une personne accompagnante et un chien-guide le droit d'effectuer un nombre illimité de courses sur les parcours des entreprises de transport du trafic local participant selon la liste distincte du champ de validité. En cas d'abus, la carte de légitimation sera confisquée immédiatement; les mesures de droit pénal et civil restent réservées.

Questa tessera di legittimazione e personale è non trasmissibile. Essa è valevole soltanto se è munita della contromarca dell'anno in corso. La stessa dà diritto al titolare nonchè ad un suo accompagnatore e ad un cane guida di effettuare un numero illimitato di corse sulle linee delle imprese di trasporto del traffico locale partecipanti secondo l'apposito elenco di validità. In caso di abuso, la tessera di legittimazione sarà ritirata immediatamente; restano riservate le misure di diritto penale e civile.

Alliance SwissPass
4572 10.22/109 1600

Länggassstrasse 7
CH-3012 Bern
info@allianceswisspass.ch

Alliance Swiss Pass

Transportunternehmen des Nahverkehrs
Entreprises de transport du trafic local
Imprese di trasporto del traffico locale

Ausweiskarte für Blinde und Sehbehinderte
Carte de légitimation pour aveugles et malvoyants
Tessera di legittimazione per ciechi e ipovedenti

N° 007

Les grandes organisations nationales de la typhlophilie (UCBA, FSA, CAB, USA) ont toutes pris acte de cette décision. Même si elles comprennent en partie les arguments d'Alliance SwissPass elles estiment que la suppression de cette mesure exclut les personnes qui n'ont pas la possibilité de recourir aux solutions numériques et, de ce fait, perdent une partie de leur mobilité et de leur autonomie, sans avoir d'autres alternatives.

Le directeur de Centrevue et le président de la section neuchâteloise de la Fédération Suisse des Aveugles et malvoyants ont pris rendez-vous avec la directrice du pôle clients de TransN afin d'évaluer si des solutions alternatives sont imaginables dans le canton de Neuchâtel.

Nous rendrons compte de nos échanges avec TransN dans notre prochaine Revue l'automne prochain.

Pour rappel, la carte actuelle UTP reste valable jusqu'au 31 décembre 2023. Par ailleurs les personnes ayant droit à la carte d'accompagnant CFF, intégrée dans le SwissPass depuis cette année, peuvent toujours bénéficier d'un-e accompagnant-e gratuit dans les bus (un billet valable pour les deux personnes, indépendamment de qui est le titulaire du titre de transport).

ISN

Jahreskontrollmarke
Contremarque annuelle
Contromarca annuale

2023

Vorname, Name und Adresse des Inhabers
Prénom, nom et adresse du titulaire
Nome, cognome e indirizzo del titolare

Claire Lune
Rue du Soleil 1
CH-2000 Neuchâtel
01.01.2000

Ausgebende Transportunternehmen
Entreprise de transport émettrice
Impresa di trasporto d'emissione

0 4326 5 | TRN-tc | 792
17 JAN. 2022
LA CHAUX-DE-FONDS

Services de transports bénévoles

Ces services sont à disposition des personnes qui ont des difficultés à se déplacer avec les transports publics. Ils vous proposent des transports pour des rendez-vous médicaux, mais également pour vous rendre chez le coiffeur ou aller faire une visite à un proche, par exemple.

Si le bénévole offre de son temps, les frais de déplacements liés à l'utilisation de son véhicule ne sont pas à sa charge. Une participation financière est donc demandée à la personne transportée.

Les tarifs sont différents s'il s'agit d'un service de bénévole ou de la Croix-Rouge. Vous trouvez tous les détails de cette prestation sur les sites internet suivants:

https://benevolat-ne.ch/transports-benevoles/

ou par téléphone en appelant Bénévolat Neuchâtel au: 032 886 89 00.

https://croix-rouge-ne.ch/services/transports/

ou par téléphone en appelant la Croix-Rouge au 032 886 82 32.

Lors de transports médicaux, l'assurance maladie peut vous rembourser ces frais si vous lui adressez la facture accompagnée d'une attestation certifiant que vous ne pouvez pas prendre les transports publics.

Déménagement

Comme nous l'avions déjà annoncé dans notre dernière Revue, Centrevue va déménager au 30 juin 2023 dans de nouveaux locaux:

Rue des Poudrières 135

2000 Neuchâtel, 1er étage

Anciennement immeuble de la poste de Vauseyon. **(Voir plan d'accès sur la page suivante)**

Ce déménagement vise à regrouper les diverses activités de la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale - FAS, actuellement disséminées dans divers lieux de la région.

Pour cette raison, et après avoir passé 43 ans dans l'immeuble Rue de Corcelles 3 à Peseux, nous allons devoir réduire notre activité de mi juin à début juillet afin de préparer ce déménagement et de se réinstaller dans les nouveaux locaux.

Il sera impératif durant ce laps de temps de nous contacter uniquement par téléphone. Notre répondeur vous donnera toutes les informations utiles sur l'organisation durant cette période et la réouverture de nos bureaux. Nous attirons également votre attention sur le fait que l'immeuble Rue de Corcelles 3 à Peseux subit actuellement de gros travaux engagés par les nouveaux propriétaires.

De ce fait l'accès au bâtiment peut être plus compliqué. Il est préférable de nous appeler avant de vous rendre dans nos locaux pour que nous puissions assurer votre accueil dans les meilleures conditions.

Nous nous excusons pour les inconvénients que tous ces changements occasionnent actuellement et dans un futur proche.

CENTREVUE
autonomie et intégration
pour personnes aveugles
et malvoyantes

Rue des Poudrières 135
2000 Neuchâtel
1er étage
032 886 80 40